



AVIS DU CNV DU 27 SEPTEMBRE 2021 - VIEILLIR EN QUARTIER PRIORITAIRE : UN ENJEU DE SOCIÉTÉ

5 octobre 2021

Au 1er janvier 2020, la France comptait près de 13,5 millions de personnes âgées de 65 ans ou plus, soit 20 % de la population française. Au sein des QPV on relève en moyenne en 2016, selon les chiffres de l'ONPV que la proportion des 60 ans et plus est de 17,2 %, alors qu'elle est de 23,7 % dans les unités urbaines englobants ces quartiers et de 25,4% en France métropolitaine. Alors que ces chiffres restent relativement constants (voire en légère diminution), en QPV la proportion de personnes âgées a augmenté de 1,7 point de plus entre 2010 et 2016.

Les personnes âgées dans les quartiers prioritaires sont victimes d'une triple peine : l'image négative de la vieillesse percute l'image négative des quartiers, à laquelle s'ajoute celle de la pauvreté.

Le vécu des personnes âgées dans les quartiers populaires s'articule autour d'un double handicap social, un double stigmaté :

- Celui d'être âgé dans un quartier où la jeunesse est prédominante ;
- Celui d'appartenir à des catégories sociales modestes et pauvres, objectivée par leur lieu de vie.

LES RECOMMANDATIONS DU CNV

- Bien vieillir dans son quartier c'est... lutter contre l'isolement et pallier la perte d'autonomie
- Bien vieillir dans son quartier c'est... avoir un logement adapté, un cadre de vie adéquat et s'y sentir en sécurité
- Bien vieillir dans son quartier c'est... avoir accès à des services de proximité

• **Emplacement** : [Accueil](#) > [Publications et Ressources](#) > [Les documents, rapports et textes officiels](#) > [Avis du Conseil national des villes](#) >

• **Adresse de cet article** :

<https://www.professionbanlieue.org/Avis-du-CNV-du-27-septembre-2021-Vieillir-en-quartier-prioritaire-un-enjeu-de>